sgen65

Objet: Info sgen 65 n° 5 : Guide en ligne, victoire prud'hommes, consultation programmes, nouveaux cycles, ...

Infos @ Sgen-CFDT MP *65* 2013/2014

Merci aux destinataires de transmettre cette information à tous les enseignants en transférant ce message sur leur e-mail personnel : un simple affichage, même si c'est déjà beaucoup, ne permet pas d'accéder à l'ensemble des informations contenues dans cette lettre électronique !

Pour s'abonner (ou se désabonner) à titre personnel à l'info mail du sgen-CFDT 65, envoyer un mail à 65@sgen.cfdt.fr

Faites circuler cette info auprès de tous les collègues

N° 5

CARTE SCOLAIRE

Comme prévu en juin, des écoles demandent à la rentrée des ouvertures pour assurer correctement leur enseignement. Pour l'instant, le DASEN n'a pas répondu à nos demandes : nous le rencontrons mardi en CAPD, en audience Sgen jeudi et en CT 1er degré le 2 octobre… mais c'est dès à présent que des ouvertures sont demandées…
Dans le 31, la situation est catastrophique : Malgré la dotation de 102 postes pour cette rentrée, le Directeur Académique n'a pas appliqué partout les seuils d'ouverture imposés par sa propre administration. Il lui faudrait pour cela une nouvelle dotation de près de 200 postes…Et le Rectorat prévoit 2358 élèves supplémentaires à la rentrée 2014 et 2333 à la rentrée 2015…
Lors de sa prochaine entrevue avec la nouvelle rectrice, le Sgen-CFDT demandera que l'académie obtienne une dotation exceptionnelle de postes pour le 1er degré du 31 et du 82 : les 6 départements ruraux de ne peuvent plus donner de postes en redéploiement académique…

ECOLE MODE D'EMPLOI 2013

Le guide pour répondre aux questions de la rentrée (en PDF)
Vous pouvez consulter ce journal en PDF : http://sgencfdt65.free.fr/spip.php?article663

JUSTICE EST RENDUE POUR DES AVS/EVS EN CONTRATS AIDES DEFENDUS PAR LE SGEN-CFDT MIDI-PYRENEES SECTION LOT

Le Conseil des Prud'hommes de Cahors a requalifié mercredi 11 septembre 2013, les contrats aidés de 15 Employés de Vie Scolaire (EVS) et Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) en Contrats de travail à Durée Indéterminée (CDI).
Ces collègues EVS-AVS sont engagés dans une action juridique collective impulsée par le Sgen-CFDT du Lot depuis début 2012 auprès du tribunal prud'homal de Cahors. Le contentieux a porté sur l'absence de réelle formation que devait assurer l'employeur.

Ce succès, inscrit dans une démarche exemplaire de solidarité, permet de voir reconnaître leurs droits et respecter leur dignité professionnelle, bafouée par l'Education nationale. Il s'accompagne en outre d'indemnités à verser immédiatement par le rectorat (entre 7000 et 9500 euros par salarié).
L'objectif pour la CFDT était et demeure de permettre à ces personnels au statut précaire d'accéder à une réelle formation et de se professionnaliser.
L'employeur a 1 mois pour faire appel... si un appel était confirmé, le Sgen-CFDT se réserverait le droit, en accord avec les adhérents concernés, de rajouter l'absence de frais de déplacements ainsi que l'annualisation du temps de travail (24 heures/semaine payées 20 heures...).

CONSULTATION SUR LES PROGRAMMES…CE SERA HORS DU TEMPS DE CLASSE !

La question de la refonte des programmes scolaires est l'un des chantiers chauds... Le Ministère avait évoqué tout d'abord un temps de concertation sur temps de travail (un vendredi après-midi)... mais les contraintes d'organisation auront eu raison de cette opportunité de se faire entendre. En effet, le Ministère vient de nous informer que les enseignants seront bel et bien consultés **entre le 23 septembre et le 18 octobre afin de faire le bilan des programmes actuels sur les 4 questions suivantes via un questionnaire en ligne (sur Eduscol):**
* *Qualités-défauts des programmes de 2008*
* *Indiquer les difficultés d'application au quotidien*
* *Sur les programmes de 2008, que souhaiteriez-vous conserver?*
* *Propositions sur les prochains programmes*

Les enseignants devront donc se replonger dans les programmes de 2008 durant 3 heures : **temps à déduire des 24 heures des concertations**.

Concernant la 2ème étape de la consultation, les modalités d'organisation sont à définir (3 heures à prendre sur les animations pédagogiques pour que chaque enseignant puisse participer individuellement ou collectivement à l'écriture des prochains programmes...).

Consulter c'est bien... se faire entendre c'est mieux! Nous gardons encore à l'esprit la dernière concertation sur les programmes (mascarade...!!). On attend donc les directives ministérielles pour juger sur pièce.

NOUVEAUX CYCLES D'ENSEIGNEMENT A L'ECOLE ET AU COLLEGE

Le décret réformant les cycles d'enseignement à l'école et au collège a été publié au BO n° 32 du 5 septembre dernier. **La scolarité est organisée en 4 cycles** :
- **le cycle 1**, cycle des apprentissages premiers, correspond aux 3 niveaux de l'école maternelle (PS, MS et GS) ;
- **le cycle 2**, cycle des apprentissages fondamentaux, correspond aux trois premières années de l'école élémentaire (CP, CE1 et CE2) ;
- **le cycle 3**, cycle de consolidation, correspond aux classes de CM1, CM2 et 6e ;
- **le 4e cycle,** cycle des approfondissements, correspond aux trois dernières années du collège (5e, 4e et 3e).

Pour chaque cycle, les objectifs d'apprentissage, les horaires et les programmes d'enseignement seront définis. Ces dispositions entreront progressivement en vigueur :
- **à compter du 1er septembre 2014 dans toutes les sections de maternelle** ;
- à compter du 1er septembre 2015 dans les classes de CP, de CM1 et de 5e ;

- à compter du 1er septembre 2016 dans les classes de CE1, de CM2 et de 4e ;
- à compter du 1er septembre 2017 dans les classes de CE2, de 6e et de 3e.

Le décret paru au BO n° 32

Dans le même BO sont précisées la mise en place du conseil école - collège, sa composition et ses modalités de fonctionnement.
Le conseil école - collège

PARTIR A L'ETRANGER

Pour ceux qui ont le projet de partir enseigner à l'étranger, le Sgen-CFDT de l'Etranger propose sa revue « Partir 2014 » en ligne qui sera mis à jour au gré des publications des notes de service au BO... accès direct : http://sgencfdt65.free.fr/spip.php?article185

ON A ECOUTE… ON LE REDIRA…

Intervention de Peillon sur France inter le 3 septembre au matin:
« … l'école a été abandonnée à la gestion, à l'administration, il faut une reconquête par les professeurs et la pédagogie, je l'ai toujours dit... la Refondation sera pédagogique, elle a lieu dans la classe entre le maître et l'élève et donc une reconquête pédagogique de l'école c'est tout ce que nous avons essayé d'entreprendre; je suis très attaché à la liberté pédagogique, vous savez que je vais consulter les collègues pour la réforme des programmes si importante, les programmes de 2008 avaient été fait en catimini. **Bien entendu, il y a une tâche administrative permanente, une surveillance, une façon aussi désobligeante d'être à l'égard des directeurs d'école et des professeurs dont je ne cesse de dire qu'il faut qu'elle cesse et croyez moi cela prendra un peu de temps mais elle cessera et on retrouvera l'Ecole que nous aimons et qui en plus est au service des élèves et de leur réussite.. »**

Lien officiel (de la 15ème minute à 18min10):
http://www.dailymotion.com/video/x144gb0_interactiv-l-ecole-a-ete-abandonnee-a-la-gestion-et-l-administration-il-faut-une-reconquete-par-les_news

Adhérer au Sgen-CFDT 65, c'est facile :

http://sgencfdt65.free.fr/spip.php?article275

…pour plus d'infos, visitez les sites

- **du Sgen-CFDT 65 http://sgencfdt65.free.fr/**
- **du Sgen-CFDT Midi-Pyrénées http://sgenmidipy.free.fr**
- **de la fédération des Sgen-CFDT www.sgen.cfdt.fr**
- **de la confédération CFDT www.cfdt.fr**